

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 9 juillet 2020, reçue en préfecture le 16 juillet suivant concernant la délégation de compétence au président de la communauté d'agglomération par le conseil communautaire ;

Vu l'arrêté du président du 24 juin 2021, reçu en préfecture le 5 juillet suivant, attribuant délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Louis PERES, vice-président ;

Considérant qu'aux termes d'un bail commercial en date des 17 juillet et 14 septembre 2018, La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a loué à la SARL « PYR'AT PUBLICITÉ » représenté par Monsieur Christian CARRASQUET, un local composé d'un bureau et de deux espaces de dépôts, situé au sein de l'hôtel d'entreprises du Lagoué, sis 17 chemin du Lagoué à Poey de Lescar ;

Considérant que confronté à un manque de place, ce dernier a sollicité la collectivité afin de pouvoir occuper le dépôt intercommunal, jusqu'au transfert de propriété de l'ensemble du bâtiment pour lequel il s'est porté acquéreur ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : La CAPBP met à disposition de la SARL « PYR'AT PUBLICITÉ », un local situé au sein de l'hôtel d'entreprises du Lagoué situé, 17 chemin du Lagoué à Poey de Lescar -64230, implanté sur la parcelle cadastrée comme suit :

Section	Numéro	Contenance
AB	137	13 a 30 ca

Ces locaux représentent une surface totale d'environ 150 m² comprenant le dépôt intercommunal et un local d'archives.

Article 2 : Cette mise à disposition prendra effet à compter de sa signature pour s'éteindre de plein droit le jour du transfert de propriété.

Article 3 : Elle est consentie et acceptée moyennant une redevance mensuelle de 375 € (Trois cent soixante-quinze euros).

Article 4 : Une convention de mise à disposition sera signée avec la SARL « PYR'AT PUBLICITÉ ».

Pau, le 31 OCT. 2022



Pour le Président et par délégation,
Jean-Louis PERES
Le vice-Président